

**Zeitschrift:** Suisse magazine = Swiss magazine  
**Herausgeber:** Suisse magazine  
**Band:** - (2009)  
**Heft:** 233-234

**Rubrik:** Nouvelles fédérales

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Nouvelles fédérales

## ÉLECTION AU CONSEIL FÉDÉRAL

Ueli Maurer succède à Samuel Schmid au Conseil fédéral. Avec 122 voix sur 243 au 3<sup>e</sup> tour de scrutin, l'UDC zurichois a devancé d'un suffrage un autre UDC non candidat, le Thurgovien Hansjörg Walter, le patron de l'Union suisse des paysans qui a été soutenu par la gauche et une partie du centre.

## VOTATIONS

Les Suisses ont clairement rejeté, à 58,6 % et une majorité de 16 cantons et 6 demi-cantons, l'initiative des syndicats « pour un âge de la retraite flexible ». Un projet similaire avait déjà été refusé à 54 % en 2000. Les électeurs ont par ailleurs plébiscité à 68 % la politique en matière de drogue mais n'ont pas voulu à 63,2 % dériminaliser le cannabis. À 66 %, ils ont aussi dit non à l'initiative radicale qui entendait restreindre le droit de recours des associations. Enfin, contre l'avis du Conseil fédéral, du Parlement, des partis et de la quasi-totalité des spécialistes, les Suisses ont réclamé à 51,9 % des voix l'imprécisibilité pour les actes pédophiles. Des modifications du code pénal seront nécessaires tout comme la clarification d'un certain nombre de termes de l'initiative comme « *enfants prépubères* » ou « *actes d'ordre sexuel ou pornographique* ».

## INITIATIVES

L'initiative anti-4x4, qui vise à interdire une série de véhicules polluants, lourds et dangereux, est mieux acceptée en Suisse romande que par les Alémaniques, selon un sondage. En moyenne nationale, près de 45 % des 1 000 personnes interrogées voteront oui si l'il fallait se prononcer maintenant. 44 % refuseront le texte.

## CONSEIL FÉDÉRAL

La Suisse doit se débarrasser de ses armes à sous-munitions. Le Conseil fédéral juge improbable un scénario qui nécessiterait le recours à ce type de munitions, estime Micheline Calmy-Rey.



## CALMY-REY NE VEUT PLUS DES ARMES À SOUS-MUNITIONS EN SUISSE

La Suisse n'est pas près d'instaurer un prix minimal du paquet de cigarettes. Le Conseil fédéral juge que cette mesure constituerait une atteinte disproportionnée au libre marché. Il prône le rejet d'une motion du conseiller national Walter Donzé (PEV/BE).

Le Conseil des États a réglé la marche à suivre lorsqu'un ministre, pour des raisons de santé, ne peut plus exercer son mandat. Il s'est rallié à la proposition du National : la compétence de le relever de son mandat reviendra à l'Assemblée fédérale, sur proposition du Bureau de l'Assemblée fédérale ou du gouvernement. Si l'incapacité est constatée, le siège du ministre est déclaré vacant.

Le Conseil fédéral a accepté la révision du droit de bail proposée par Doris Leuthard. Le projet de la ministre de l'Économie prévoit notamment d'adapter les loyers en fonction de l'inflation et non plus des taux hypothécaires. La simplification de droit de bail visée dans ce cadre a elle aussi été accueillie favorablement. Une fois le message rédigé, il sera transmis aux Chambres fédérales.

## ENVIRONNEMENT

Moritz Leuenberger a présenté dans le cadre de l'ONU un mécanisme éla-



boré par la Suisse. La Confédération propose que les États s'acquittent d'une contribution sur leurs émissions de CO<sub>2</sub> plus ou moins importante selon leur degré de développement. Une partie de cet argent resterait dans chaque pays. Le pays aiderait les États les plus pauvres à financer les mesures de prévention et d'adaptation nécessaires face aux changements climatiques.

## JUSTICE ET POLICE

Les commandants des polices suisses recommandent aux cantons l'armement des policiers avec des pistolets à électrochocs, les Taser. Ces engins, selon la Conférence des commandants (CCPCS), sont efficaces. Le président de la CCPCS demande en outre que des étrangers avec permis C puissent être engagés.

Le passeport biométrique contenant les empreintes digitales sera introduit définitivement dès cet automne. La carte d'identité devra aussi contenir ces données numérisées. Le Conseil national s'est rallié au projet soutenu par le Conseil des États. La Chambre basse du Parlement a toutefois précisé qu'elle souhaitait une adaptation du prix des nouveaux passeports aux moyens des familles. Le passeport biométrique 09 répondra aux exigences du règlement européen sur les documents d'identité. En effet, dès cet été, tous les États membres de l'espace Schengen devront délivrer à leurs citoyens des passeports munis de données biométriques et d'empreintes digitales. La Suisse produit un passeport muni de données enregistrées électroniquement (modèle 06) depuis septembre 2006, qui a permis à leurs détenteurs de continuer à entrer sur le territoire américain sans visa. Le modèle 09 inclura aussi deux empreintes digitales, en plus des données habituelles et d'une image numérisée du visage.

Il n'y aura pas de commission d'enquête parlementaire sur l'affaire Blocher-Roschacher. Jugeant cette requête démesurée et déplacée au vu des travaux en cours, le National a refusé par 109 voix contre 51 de donner suite à une initiative parlementaire de l'UDC.

## INTÉRIEUR

● L'introduction au niveau fédéral du droit de vote à 16 ans n'est pas pour demain. Le Conseil national a décidé, par 107 voix contre 61, de ne pas donner suite à une initiative en ce sens d'Evi Alleman (PS/BE).

● Pour réduire les coûts, Santé Suisse propose d'élargir le principe des réseaux de médecins de famille aux hôpitaux. Les assurés devraient choisir entre deux modèles d'assurance de base. Le premier laisserait le libre choix du médecin alors que le second, meilleur marché, intégrerait le patient dans un réseau de médecins et d'hôpitaux.

● La rente minimale AVS passe désormais de 1 105 à 1 140 francs par mois. En raison de la hausse du coût de la vie, le Conseil fédéral a décidé d'adapter les versements aux retraités. L'augmentation atteint 3,2 % et la rente maximale passe de 2 210 à 2 280 francs par mois.

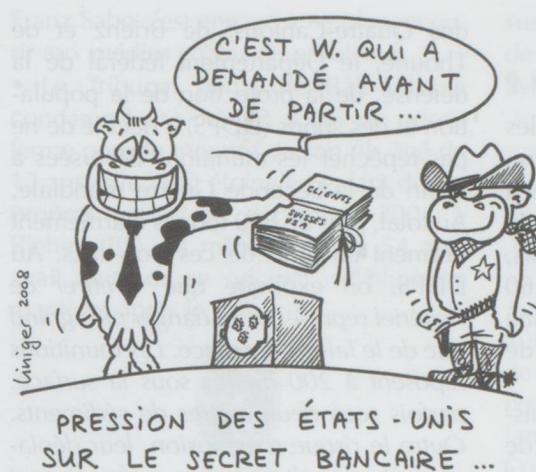


## ROUGEOLE EN SUISSE

● La vaccination des enfants contre la rougeole reste insuffisante en Suisse, surtout dans certains cantons alémaniques, selon une étude de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP). Pour la rougeole, la couverture vaccinale est encore trop faible pour que la maladie soit éliminée d'ici à 2010 en Europe, comme le demande l'Organisation mondiale de la santé (OMS). De nouvelles épidémies sont à prévoir en Suisse. L'insuffisance de la vaccination contre la poliomyélite est également inquiétante. Les chiffres concernent seize cantons en 2006.

## AFFAIRES ÉTRANGÈRES

● À l'avenir, les demandes d'asile ne devraient plus pouvoir être déposées



dans les ambassades suisses, mais seulement en Suisse même. C'est ce que propose la conseillère fédérale Eveline Widmer-Schlumpf dans deux interviews de la presse dominicale. Seules la Suisse et l'Espagne offrent aujourd'hui la possibilité de déposer une demande d'asile dans une ambassade. Cette pratique aurait dû être supprimée depuis longtemps, estime la responsable du Département fédéral de justice et police (DFJP) qui entend faire biffer cette possibilité lors de la prochaine révision du droit d'asile. Le nombre de ce type de demandes a très fortement augmenté : il était de 980 en 2004 et est passé à 2 652 en 2007.

● Le Conseil des États veut augmenter le budget de l'aide suisse au développement, en le portant à 0,5 % du revenu national brut d'ici à 2015. Il se montre plus généreux que le National et le Conseil fédéral qui proposent une part de 0,4 %. En 2007, cette aide a atteint 0,37 %. Même si le volume n'est pas tout, l'aide suisse au développement était modeste en comparaison internationale, a souligné la ministre Micheline Calmy-Rey.

● Les banques suisses sont en train de donner un sérieux coup de canif dans le sacro-saint secret bancaire. Sous la pression des États-Unis, la Confédération a en effet accepté de livrer les noms de plusieurs milliers de contribuables qui ont fraudé le fisc américain. La Suisse s'apprête en effet à donner à Washington un listing sur lequel figurent les noms de 20 000 clients américains ayant placé leurs capitaux dans des banques helvétiques.

## PARTIS

● Le Parti radical prône la tolérance zéro contre les criminels étrangers, mais sans tomber dans l'arbitraire. Dans un contre-projet à l'initiative sur le renvoi de l'UDC, le PRD propose un catalogue restreint de délits graves conduisant à l'expulsion. La version radicale se veut respectueuse du principe de proportionnalité et du droit international.

● Près de 200 délégués du PDC réunis à Bâle se sont clairement prononcés pour la voie bilatérale avec l'Union européenne et l'extension de la libre circulation à la Roumanie et à la Bulgarie. Réunis en assemblée générale, ils ont aussi accepté un document qui soutient notamment le projet d'harmonisation scolaire Harmos.

## AGRICULTURE

● L'Office fédéral de l'agriculture a remis le certificat « raclette du Valais AOC » à la Fédération laitière valaisanne (FLV) à Brigue (VS). La désignation « raclette du Valais » avait été protégée sur décision du Tribunal fédéral (TF) en novembre 2007. Le TF avait en revanche débouté la FLV en ce qui concerne l'obtention d'une AOC « raclette », estimant que le terme raclette désigne prioritairement un mets et non un fromage. En conséquence, il peut être utilisé par n'importe quel producteur de fromage.

## ÉCONOMIE

● Le prix du livre pourrait être réglementé même en Suisse romande d'ici à 2011. Par 13 voix contre 10, la commission de l'économie du Conseil national a adopté un avant-projet de loi valable pour tout le pays. Les prix seraient fixés par la branche (éditeurs ou importateurs). Le but du projet, qui demeure « très controversé », est de soutenir le livre en tant que bien culturel, dans sa diversité. Il s'agit aussi de venir en aide aux petites et moyennes librairies et de diversifier l'offre. L'Association suisse des diffuseurs, éditeurs et libraires applaudit cette décision.

# Nouvelles fédérales

## DÉFENSE, PROTECTION DE LA POPULATION, SPORTS

● L'examen de conscience pour les candidats au Service civil va disparaître. Après le National, le Conseil des États a accepté le passage au régime de la preuve par l'acte. Selon les sénateurs, accepter de servir 390 jours contre 260 pour un simple soldat constitue une preuve suffisante de conflit de conscience.

● Pour décharger les aérodromes suisses, les Forces aériennes s'efforceront de déplacer leurs entraînements d'été à l'étranger. Lors d'une table ronde avec les représentants des gouvernements des cantons où se trouvent les aérodromes militaires d'Emmen (LU), Meiringen (BE), Payerne (VD) et Sion (VS), l'ancien ministre Samuel Schmid a indiqué qu'il était impossible de réduire le nombre de mouvements nécessaires pour l'entraînement, soit environ 22 000 par an. Suite à sa promesse faite lors du scrutin sur l'initiative de Franz Weber contre le bruit des avions de combat en février 2008, il a néanmoins mis en discussion des variantes concernant une nouvelle répartition des entraînements pendant l'été. Ceux-ci pourraient par exemple être transférés à l'étranger, comme ce sera le cas l'été prochain dans le nord de l'Allemagne. Les campagnes à l'étranger ne peuvent toutefois pas être planifiées à dates fixes, a averti Samuel Schmid.

● Les « arsenaux sous-marins » de Suisse centrale ne seront pas vidés. Après un mois passé à sonder les lacs

des Quatre-Cantons, de Brienz et de Thoune, le Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS) a décidé de ne pas repêcher les munitions déversées à la fin de la Seconde Guerre mondiale. Au total, plus de 800 tonnes d'armement dorment au fond de ces trois lacs. Au DDPS, on explique que « *retirer ce matériel représente un danger plus grand que de le laisser sur place. Les munitions reposent à 200 mètres sous la surface, parfois sous deux mètres de sédiments. Outre le risque d'explosion, leur déplacement pourrait perturber profondément l'écosystème de ces lacs* ». Les couches de sédiments qui s'accumulent lentement sur ces stocks constituent par ailleurs une protection supplémentaire.

● L'armée a décidé de ne plus organiser de mises aux enchères pour liquider ses surplus. Cette décision fait suite à la forte diminution des stocks et à l'ampleur des moyens nécessaires à l'organisation de la vente. La dernière mise aux enchères a donc eu lieu le 23 avril 2008 à Thoune.

## TRANSPORTS, COMMUNICATION

● Les entreprises de transports publics pourront recourir à des agents de sécurité privés. Après le National, les États ont approuvé la loi sur le service de sécurité dans les transports publics. Il a aussi donné au Conseil fédéral, par 24 voix contre 17, la compétence de décider dans quelles conditions ce personnel doit être armé ou non. Si le gouvernement ne veut pas des armes à feu, il souhaite en revanche maintenir les matraques ou les sprays irritants. Le Conseil des États a en tout cas refusé d'autoriser cette police à fouiller ou à arrêter provisoirement des personnes soupçonnées d'enfreindre le droit.

● Les CFF, qui ont reçu des plaintes de clients, ont lancé une opération

pour rétablir l'ordre dans les trains. Des pictogrammes sont désormais installés dans les wagons pour rappeler notamment de ne pas mettre ses chaussures sur les sièges ou qu'il est interdit de fumer.

● Les CFF vont consacrer 435 millions de francs au développement de leurs infrastructures en Suisse alémanique. Un quart de la somme ira à des projets en vue du raccordement de la Suisse au réseau européen à grande vitesse. Les régions de Zurich et de Winterthour sont concernées. D'autres améliorations sont prévues, comme l'ajout de voies dans les gares.



## VOITURES SUISSES : LA QUESTION EXISTENTIELLE DE L'IMMATRICULATION

● Depuis que l'hebdomadaire alémanique *Sonntag* a annoncé un changement du système d'immatriculation des voitures, l'Office fédéral des routes (OFROU) est assailli de courrier. Il y aura bien réforme, car le parc automobile ne cesse d'augmenter. Dans certains cantons comme Zurich et Berne, la limite du million est presque atteinte, condamnant à brève échéance les plaques à six chiffres. Mais selon l'OFROU, rien n'est encore décidé. La Confédération, les cantons et l'Association des services automobiles doivent se réunir cette année pour chercher des solutions pour l'avenir, mais aucune date n'est encore fixée. L'aspect le plus controversé de la réforme est, comme dans les autres pays européens, la question de l'identification régionale de la plaque d'immatriculation. Doit-on ou non supprimer toute mention cantonale sur la plaque ?

**HENRIETTE GERMAIN-NICOLET**

